



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB, KABVD - 01.02.2019

Numéro de publication: KK02-0000002934

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord
vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Publication de faillite/appeal aux créanciers AMYSA INDUCTION SA

Débiteurs:

AMYSA INDUCTION SA

CHE-112.455.632

Chemin de l'Islettaz

1305 Penthälaz

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 04.12.2018

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 04.03.2019

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord
vaudois Rue de Neuchâtel 1 1400 Yverdon-les-Bains